

FORUM

LE BULLETIN DE LIAISON (décembre 2008)



Bonjour à tous,

Nous sommes heureuses de vous transmettre la seconde édition de *FORUM*, le bulletin de liaison de la CRRNT Montérégie Est, destiné à tous les organismes reconnus par la CRÉ et admissibles à siéger à la Commission. Cette édition vous informe des plus récentes activités de la Commission, dont, la réflexion en cours concernant le rôle que jouera le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) en Montérégie Est.

MARTINE RUEL, coordonnatrice de la Commission

AMÉLIE FRÉCHETTE, responsable du Plan de développement intégré (PRDIRT)

LA PORTÉE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (PRDIRT) EN TERRITOIRE PRIVÉ

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) développe actuellement un cadre normatif intitulé : *La stratégie d'aménagement durable des forêts*. Or, cette réflexion amorcée par le Ministère concerne presque exclusivement le territoire public. C'est ce qui a incité six commissions œuvrant principalement en territoire privé, dont la CRRNT Montérégie Est, à rencontrer les hauts dirigeants du Ministère. Cette rencontre, tenue en octobre dernier, a permis de constater que :

- Les régions concernées sont invitées à déposer une proposition au sujet de la place de qu'occupera le Plan de développement intégré (PRDIRT) parmi les documents de planification existants en territoire privé;
- Les commissions entendent travailler de concert avec les organismes régionaux (MRC, agences de mise en valeur de la forêt privée, organismes de bassin versant, etc.) afin de mettre en place un outil qui aura une portée tangible, et ce, sans porter atteinte aux mandats des divers partenaires.

Qu'est que le PRDIRT ?

*Le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) permettra d'élaborer et de mettre en œuvre une **vision régionale intégrée** de la protection et de la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire, en tenant compte des enjeux territoriaux et exprimée en terme d'orientations, de priorités, d'objectifs et d'actions (MRNF, 2008, Cadre de référence).*

POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (PRDIRT), IL EST IMPORTANT DE :

- ✔ Répondre aux diverses **attentes du milieu**;
- ✔ Démontrer que la **plus value** de l'exercice se situe principalement au point de vue de « **l'intégration** » des orientations et des priorités régionales;
- ✔ Définir une vision commune de la **portée de la démarche**, tant au niveau de la planification régionale que qu'au niveau de la planification gouvernementale;
- ✔ Initier une **collaboration interministérielle** en raison de l'approche multiressource du Plan de développement intégré.



À la suite de la rencontre tenue en octobre dernier, les sous-ministres adjoints de quatre ministères se sont réunis pour valider la volonté commune de coordonner leurs actions, afin de faciliter le financement et la réalisation du PRDIRT. Les ministères concernés sont les suivants :

1. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);
2. Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR);
3. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP); et
4. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Un groupe de travail interministériel est dorénavant en place afin de préciser la portée des outils tels que les schémas d'aménagements et les plans directeurs de l'eau, et d'en identifier les arrimages possibles avec les PRDIRT. Les résultats des analyses préliminaires seront présentés aux Commission en janvier 2009.

RÉFLEXION RÉGIONALE SUR LA PORTÉE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (PRDIRT)

La portée du Plan de développement intégré est un enjeu majeur. Comme le territoire de la Montérégie Est est privé à 97 %, ceci lui confère une particularité quant à l'application des recommandations émanant du Plan de développement intégré.

Un processus de consultation sera mené prochainement auprès des divers organismes responsables de la planification régionale en lien avec les ressources naturelles (tels les MRC et les municipalités, les organismes de bassin versant ainsi que l'agence de mise en valeur de la forêt privée). Cette démarche permettra de connaître la vision de ces partenaires au sujet de la portée du Plan de développement intégré en Montérégie Est. Le but de cet exercice est de préciser l'intérêt des partenaires face au PRDIRT et de favoriser l'appropriation des orientations de celui-ci, à travers leur mandat.

LE COMITÉ DE LIAISON CRÉ-COMMISSION

- ☞ **Contexte** : Diverses questions nous ont été adressées en ce qui a trait au comité ad hoc, nommé Comité d'orientation, qui s'est réuni à trois reprises cette année. La Commission étant une table de concertation régionale créée et gérée par la CRÉ Montérégie Est, il y a lieu de mettre en place un mécanisme d'échange entre la CRÉ et la Commission. Afin d'éviter tout malentendu à ce sujet, nous croyons pertinent de préciser le mandat et la composition de ce comité, dorénavant nommé Comité de liaison CRÉ-Commission.
- ☞ **Mandat** : Le Comité de liaison CRÉ-Commission est un lieu d'échange entre la CRÉ et la Commission. Son rôle est de faire cheminer les recommandations de la Commission vers la CRÉ et vice-versa, en y apportant des précisions nécessaires à la prise de décision. Ces précisions peuvent se rapporter, par exemple, au contexte d'un dossier, à l'aspect financier ou à la logistique. Le Comité de liaison se réunit au besoin et n'a pas le pouvoir de modifier les décisions ou les recommandations de la Commission.
- ☞ **Composition** : Le Comité de liaison CRÉ-Commission est composé des membres suivants : Le directeur général de la CRÉ Montérégie Est, la répondante de la Commission à la CRÉ, le président de la Commission, la vice-présidente de la Commission, la coordonnatrice de la Commission et, s'il y a lieu le mandataire de la CRÉ pour le fonctionnement de la Commission et l'élaboration du Plan de développement intégré (PRDIRT).

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Le prochain Forum des partenaires est prévu au printemps 2008

Lors de cet événement, vous serez consultés, entre autres, sur les priorités du Plan de développement intégré (PRDIRT).